

**La Semaine
canadienne de la
sécurité en
milieu agricole
9 au 15 mars 2005**

BULLETIN N^o 4

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

1101-75 rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Tél. : (613) 236-3633 Téléc. : (613) 236-5749 info@cfafca.ca

Écrasements par une machine sans conducteur

Les écrasements par des véhicules sans conducteur suite à l'utilisation d'une batterie d'appoint pour faire démarrer de vieux tracteurs constituent une des causes majeures des accidents mortels chez les agriculteurs âgés. Parmi les personnes de 60 ans et plus, 51 % des accidents mortels par écrasement se sont produits quand le conducteur, une fois descendu, a été écrasé par sa machine, souvent après avoir voulu utiliser une batterie d'appoint pour faire démarrer son moteur.

Il ne faudrait jamais faire démarrer un tracteur par la boîte d'allumage latérale. Dans 18 % des cas d'accidents mortels où les victimes ont été « coincées ou heurtées par une machine », le conducteur était descendu de son véhicule avant de se faire écraser contre des objets fixes par son tracteur ou son camion en mouvement.

« Nous savons qu'une erreur humaine est à l'origine de la plupart des blessures et accidents mortels reliés à l'exploitation agricole » déclare Bob Freisen, président de la Fédération canadienne de l'agriculture. « Les fermiers doivent intégrer la sécurité à leur routine quotidienne. »

Une étude menée par le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) montre que les agriculteurs de 60 ans et plus sont victimes de 35 % des accidents mortels et de 24 % des hospitalisations liés à l'exploitation agricole, alors qu'ils ne représentent que 13 % de la population agricole. Ce groupe d'âge est aussi particulièrement touché par les blessures reliées aux machines, comme le fait de se faire écraser par des machines sans conducteur et d'être coincé ou heurté par une machine.

30 % des décès par écrasement se sont produits quand un conducteur est tombé de son tracteur, qui l'a par la suite écrasé. Il est important que les conducteurs de tracteurs restent assis en tout temps, leur ceinture de sécurité attachée. Les conducteurs peuvent être facilement déséquilibrés en roulant sur un mauvais terrain, ce qui provoque des chutes mortelles.

Les chutes depuis des machines ont été plus courantes chez les agriculteurs âgés que chez les jeunes agriculteurs. Chez ceux de 60 ans et plus, 20 % des hospitalisations dues à des blessures reliées aux machines agricoles ont été causées par des chutes d'engins agricoles, par rapport à 13 % chez les agriculteurs âgés de 15 à 59 ans.

Les écrasements par des machines sans conducteur au niveau du sol constituent également une cause de mortalité importante. Habituellement, le conducteur descend de son tracteur pour effectuer une tâche, debout, devant sa machine. Une vitesse s'enclenche alors sur celui-ci, ou il glisse sur une pente et écrase le conducteur. Avant de descendre de son tracteur, un conducteur devrait toujours éteindre son moteur et mettre les freins.

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada conseillent vivement aux agriculteurs d'équiper leurs tracteurs de structures de protection contre les renversements et d'attacher leur ceinture de sécurité.

Pour plus de renseignements :

Theresa Whalen–Ruitter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme, FCA

Téléphone/télécopieur : (613) 731-7321 Courriel : twr@magma.ca

Pour télécharger cet article, visitez les sites Internet www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca